



Bulletin d'Informations Municipales N°67

Date de parution :
JANVIER 2021



Grâceuses, Grâcieux,
Une drôle d'année que 2020 !
Cette année, il n'y aura pas de cérémonie des vœux comme d'habitude.
Je vous présente mes vœux dans une vidéo mise en ligne :

Site : <http://www.graces.fr>



**Belle et heureuse année 2021 !
Bloavez mad !**

Yannick Le GOFF

INFOS PRATIQUES

Mairie :

Place A. Bardoux
22200 GRÂCES

Tel : 02 96 40 21 21

Email : accueil@mairiegraces.fr

Site : <http://www.graces.fr>

Ouverture :

Lundi :

8H30 – 12H15 / 14H00 – 17H15

Mardi, Mercredi,

Jeudi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 17H15

Vendredi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 16H25

Samedi : 9H00 – 12H00

La Mairie est fermée le samedi matin pendant les vacances scolaires.

Une nouvelle voiture Pour les services techniques

Un petit geste pour la planète.



Le service technique vient de prendre livraison d'un Renault Kangoo neuf (100% électrique) d'une valeur de 27 000€ HT, entièrement financé par les annonces publicitaires, reste à charge de la commune le coût de l'assurance.

La demande commerciale a été menée par la Sté INFOCOM, dont le siège se trouve à Aubagne (13). Le véhicule sera principalement à la disposition de Mr Jézequel, directeur du service technique.

Pour info, à l'intention des propriétaires de véhicules électriques, une borne de recharge se trouve place du 19 mars, à côté de la mairie.

Directeur de publication : LE GOFF Yannick
Responsable de publication : BRIENT Stéphane
Dépôt légal : janvier 2021
Tirage : 1200

les Espèce Exotiques Envahissantes (EEE) en Bretagne, la lutte s'organise

Les EEE, les Espèces Exotiques Envahissantes sont présentes sur le territoire et occasionnent des bouleversements. Sous l'impulsion de la DREAL et de la Région Bretagne, une stratégie s'organise sur votre territoire. Cette stratégie, mise en place par FREDON Bretagne, est élaborée en trois temps : un premier d'information, un deuxième de diagnostic, et un troisième de propositions d'actions par les acteurs. L'ensemble de cette stratégie devrait être opérationnel courant de l'année 2021. Pour rappel, l'ARS (Agence Régionale de Santé), a missionné FREDON Bretagne pour lutter contre les plantes invasives dangereuses : l'ambroisie à feuilles d'armoise, le raisin d'Amérique, la berce du Caucase et le datura stramoine. Si vous observez une de ces plantes : prenez une photo, localisez très précisément sur une carte et envoyez les informations au référent pour qu'il confirme l'identité de la plante : fredon@fredon-bretagne.com ou au 02 23 21 18 18.

LE RAISIN D'AMÉRIQUE



Comment reconnaître la plante ?

- Tige : creuse, rougeâtre.
- Feuilles : à court pétiole, ovales et lancéolées.
- Fleurs : en grappes dressées, blanches à 5 pétales.
- Fruits : baies de 1 cm devenant pourpres à noires.

Quels risques pour ma santé ?

- Plante et baies très toxiques après ingestion.

Comment agir ?

- Ne pas consommer.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher à la bêche.

SIGNALEZ-LA !

LE DATURA STRAMOINE



Comment reconnaître la plante ?

- Taille : de 40 cm à 1 mètre de haut.
- Feuilles : irrégulièrement dentées avec un long pétiole.
- Fleurs : blanches, solitaires, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm.
- Fruit : sphérique recouvert de nombreuses épines.

Quels risques pour ma santé ?

- Plante et graines très toxiques après ingestion.

Comment agir ?

- Ne pas toucher.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher avant la floraison.

SIGNALEZ-LA !



Départ de Madeleine

La dernière semaine avant les vacances c'était la fête au pôle périscolaire pour le dernier mercredi de Madeleine Héлары. La responsable du centre de loisirs prend sa retraite. Petits et grands ont rendu hommage à leur chère directrice qui les a accompagnés pendant toutes ces années. En effet, Madeleine s'est occupée de tous ces bouts de chou depuis 18 ans. Elle les a vus grandir, sauter de classe en classe pour rejoindre le collège. Elle a commencé en prenant la responsabilité de la garderie puis la mairesse Monique Guillou lui a proposé de devenir la directrice du centre de loisirs dès sa création. Enfin, après la construction du pôle périscolaire Madeleine a pris la direction de ce dernier.

« J'ai vécu une expérience pleine de vie. Certes pleine de bruit aussi mais il est toujours stimulant de vivre auprès des enfants. Ils vous poussent sans cesse à la recherche d'activités innovantes et j'ai toujours cherché à les satisfaire. J'ai réussi à mettre une ambiance familiale au sein du centre de loisirs et la convivialité qu'on y trouve désormais a toujours été le but de mon passage ici », confie-t-elle avec émotion. Elle va rejoindre le Finistère où, avec son mari Jacques, retraité de l'Education nationale, ils vont continuer leur chemin dans la jolie maison qu'ils ont construite près du bord de mer. Son successeur est Mathieu Le Lannou, ancien directeur de Cap sport Guingamp, poste qu'il a occupé de 2 009 à 2 013.

Noël rime toujours avec illumination.



Les rues de Grâces se sont ornées des traditionnelles décorations de Noël, faisant partie de la magie des fêtes de fin d'année. Cette année, plus que les années précédentes, l'accent a été mis sur les décorations personnalisées. Elles ont été réalisées en interne par les agents des services techniques, avec uniquement du matériel de récupération. Elles ont même investi le chemin des Camélias ou les pots à l'entrée du bourg. Nous avons eu la surprise de voir le traîneau de Père Noël et ses rennes, installé sur le parvis de la mairie, pour le plaisir des grands et des petits. Un peu de gaité en ces temps de morosité !

CREATION D'UNE COMMISSION CADRE DE VIE et BIODIVERSITE

Nous misons sur l'interactivité avec la population pour préserver et valoriser la place de la nature dans notre environnement. Aussi nous vous invitons à la création d'une commission participative ayant pour thème votre cadre de vie et la biodiversité de notre commune. Elle sera composée d'élus, de citoyens sensibles à cette thématique et présidée par Mr Yvon LE ROUX (élu).

Elle aura ainsi pour rôle et missions:

1. D'être un lieu d'émergence de projets et d'initiatives locales, c'est-à-dire

- Décider et organiser des actions collectives sur le territoire (ramassage de déchets sauvages...)
 - Etre un lieu d'émergence de projets locaux qui pourront être proposés au conseil municipal
2. D'être un espace de dialogues, de débats, de conférences, de propositions, de formulations d'avis:
- Etre un lieu d'échange, de clarification, d'explication avec les élus et entre les habitants
 - Permettre la participation à la vie de la commune

Nous vous proposons de prendre contact avec la mairie si la démarche vous intéresse.

Tel : 02 96 40 21 21

Email : accueil@mairiegraces.fr

Site : <http://www.graces.fr>



Construction de l'école élémentaire

Les travaux de la nouvelle école élémentaire suivent leur cours : normalement les travaux intérieurs seront terminés pour le 15 janvier et le bitume pour les parkings extérieurs et les accès sont programmés le 12 janvier, en espérant que la Covid et les intempéries ne viennent pas une nouvelle fois perturber le chantier.

De nouvelles méthodes pédagogiques nécessitent un nouveau type de mobilier plus modulaire, plus léger, plus mobile. Il s'agit de créer des espaces modulables qui favorisent l'épanouissement des élèves. Nous avons reçu une subvention avec le plan de relance du département à hauteur de 40 000€ qui va servir à l'achat de ce mobilier.

Nous vous remercions pour l'attention que vous avez apportée pour lui trouver un nom. Près de 100 réponses. Maintenant nous allons faire un tri dans les propositions (La fontaine, Samuel Pati, Maradona, ...), pour sélectionner 3 propositions que le comité soumettra au conseil municipal prochainement.

La Bretagne est particulièrement exposée au risque vu le couloir de migration que constitue notre région. Un cas d'IAHP a ainsi été confirmé dernièrement sur une oie bernache trouvée morte sur le littoral du Morbihan.

Je suis détenteur d'oiseaux à titre particulier, que dois-je faire ?

Il faut éviter tout contact entre des oiseaux migrateurs et les volailles de la basse-cour. La solution la plus simple est de confiner les oiseaux ou installer un filet de protection au-dessus de leur enclos.

Les particuliers doivent particulièrement être vigilants à :

- respecter les règles d'hygiène en sortant de l'enclos
- surveiller quotidiennement leurs volailles
- signaler toute mortalité anormale

Enfin, pour faire face à un éventuel cas de grippe aviaire dans un élevage infecté, les services vétérinaires doivent avoir connaissance du lieu de détention des volailles et des oiseaux captifs. Aussi, il est demandé aux particuliers de se faire connaître auprès de leur mairie qui tient à jour un registre des détenteurs d'oiseaux à partir des déclarations réalisées via le site [Mes démarches](#) ou le [formulaire Cerfa 15472](#).

Pour rappel, l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viande d'origine aviaire, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire.

PARTICULIERS DÉTENTEURS D'OISEAUX
Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire, mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages

- Enfermez vos volailles ou installez un filet de protection
- Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE
CONSERVEZ LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Nous ne pouvons pas faire d'agenda.
Merci de votre compréhension, et surtout prenez soin de vous !

Appel à tous

APPEL à PROJETS

AMENAGEMENT
De l'aire de
KERPAOUR

Proposer vos idées

Place de la mairie
www.graces.fr
accueil@mairiegraces.fr

Vu le résultat très concluant de la consultation sur le nom de l'école, nous avons décidé de continuer à travailler sur nos projets. Dès que cela sera possible, nous ferons des réunions publiques mais pour l'instant, nous devons encore procéder par appels à projets.

Cette fois-ci, il s'agit du Parc de Kerpaour. Le projet du jardin public, associé à une réflexion sur l'environnement qu'il est destiné à animer, présente une véritable opportunité pour la mise en valeur du quartier dans son ensemble. Il lie sa structure et son fonctionnement aux équipements déjà en place afin de générer une véritable symbiose d'usages publics, un véritable lieu d'échange et d'agrément à usages multi-générationnels : des jeux pour les enfants, des allées agrémentées pour le repos, la discussion ou une partie de pétanque, des prairies pour un déjeuner sur l'herbe... Nous vous invitons à nous dire qu'elles sont vos attentes, vos envies... qu'elles soient modestes ou plus ambitieuses pour vous approprier ce parc, pour se balader, courir, s'asseoir un moment, se rencontrer, promener son chien, pique-niquer, jardiner, jouer, grimper, se cacher, se dépenser, déjeuner sur l'herbe...

Faites-nous part de vos propositions du **15 janvier jusqu'au 31 mars 2021**.

Voici ma proposition.....
.....

À remettre avant le 31 mars 2021 dans la boîte aux lettres bleue, place A. Bardoux, sur le site internet ou par mail .